



SESSION D'INFORMATION

Thème : Reconnaissance et lutte contre le frelon à pattes jaunes

Présentation de la session d'information

Durée : une demi-journée (3h30)

Date et lieu : à définir en fonction des participants

Tarifs 2018 : 85 € HT/personne (102 € TTC/personne) ou sur devis, en fonction du nombre de participants pour une même commune ou collectivité territoriale

Participants : de 8 à 15 participants

Modalités de règlement : la facturation sera établie par la FREDON Centre (13 av. des Droits de l'Homme – 45 921 ORLEANS Cedex 9).

Conditions générales de vente : sont disponibles sur le site de la FREDON Centre (www.fredon-centre.com).

➤ **OBJECTIFS :** Apporter les connaissances nécessaires pour identifier le frelon à pattes jaunes. Appréhender les méthodes de lutte. Connaître les règles de sécurité.

➤ **PUBLIC CONCERNE :** Toute personne pouvant intervenir dans la lutte contre le frelon (employés et élus des communes, entreprises d'espaces verts et d'élagage, professionnels de la désinsectisation, apiculteurs, ...).

➤ PROGRAMME :

- 1. Présentation de l'espèce**
Identification (insecte et nid)
Biologie et régime alimentaire
- 2. Risques**
Apicoles
Sanitaires
Précautions à prendre
- 3. Moyens de lutte et d'information**
Réglementation
Réseau de surveillance départemental
Destruction des nids
Sécurité
Piégeage

➤ METHODES PEDAGOGIQUES :

- Exposés avec supports visuels et discussions ;
- Observation de supports : nids, insectes, équipements spécifiques, ...

➤ **INTERVENANT :** Hugues BRETON, animateur de la lutte contre le frelon à pattes jaunes (FREDON CVL)
hugues.breton@fredon-centre.com
06 08 73 22 88

